



Crèche "Aux Mil'Pattes" Courtemaître

Procès-verbal de l'assemblée générale
du 24 août 2020 à 20 h.00 à la salle paroissiale de Courtemaître

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente
2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 29 avril 2019
3. Présentation des comptes 2019
4. Budget 2020
5. Election d'un nouveau membre du comité
6. Situation actuelle de la crèche et l'UAPE
7. Divers

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente

Excusée : Marina Wenger, membre du comité.

Maryline Courbat présente ses salutations aux personnes présentes et ouvre la 14^{ème} assemblée générale qui a été convoquée conformément aux statuts. Elle demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour. Comme ce n'est pas le cas, ce dernier est accepté à l'unanimité.

2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 29 avril 2019

Il n'est pas procédé à la lecture du procès-verbal car il était disponible sur le site internet de la commune de Basse-Allaine. Comme il n'apporte aucun commentaire il est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation des comptes 2019

Les comptes 2019 sont présentés par Michèle Cerf, secrétaire-comptable de la crèche

Charges	fr. 564'975.47	+ fr. 14'245.47 par rapport au budget
Produits	fr. 160'001.25	+ fr. 26'951.25 par rapport au budget
Perte	fr. 404'974.22	Perte budgetée : fr. 417'680.-

Les variations par rapport au budget sont expliquées. Le détail du compte de pertes et profits est joint au PV. Le déficit entre dans le calcul du subventionnement cantonal il sera donc pris en charge en totalité.

Les comptes ont été contrôlés par la fiduciaire Mazars à Delémont. Maryline donne connaissance du rapport de révision dans lequel il est mentionné que la comptabilité est établie de façon conforme à la loi suisse et aux statuts et recommande d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comité.

L'assemblée accepte les comptes 2019 à l'unanimité.

Maryline remercie Michèle pour son travail.

4. Budget 2020

Le budget 2020 est également présenté par Michèle Cerf

Charges	fr. 558'751.-
Produits	fr. 133'400.-
Perte	fr. 425'351.-

Charges :

Ajustement des charges salariales par rapport aux variations de personnel

Produits :

Ils restent stables par rapport au budget 2019.

Le détail du budget 2020 est joint au PV.

Il n'apporte aucune question de la part de l'assemblée et est accepté à l'unanimité.

Maryline remercie Michèle pour son travail.

5. Election d'un nouveau membre du comité.

Rita Chavanne a souhaité remettre sa démission après plusieurs années passées au sein du comité. Pour la remplacer, des contacts ont été pris avec Mme Emeline Broquet de Courtemaîche qui a accepté le mandat. Sa nomination est acceptée à l'unanimité.

Maryline lui souhaite la bienvenue et profite également de remercier Rita Chavanne pour son engagement et lui remet une attention.

6. Situation actuelle de la crèche et de l'UAPE

L'année 2019 a été très positive au niveau du taux de fréquentation.

Contrairement à 2018 qui avait été une année difficile, le nombre d'enfants en 2019 a été stable et a permis un bon équilibre financier. En chiffre, cela représente environ 80 enfants par semaine pour 28 places d'accueil par jour.

Nous avons connu également la stabilité au niveau du personnel. Le pourcentage de personnel éducatif fixe s'élève à 315%. A cela vient s'ajouter le personnel de remplacement ou travaillant pendant quelques mois avec des jours fixes en fonction des besoins de l'institution.

Ce fonctionnement permet une flexibilité, car les changements de fréquentation sont nombreux en cours d'année et pas du tout prévisibles.

Evénements 2019 :

C'est avec plaisir que l'équipe éducative a organisé au mois de mai un pique-nique à la cabane forestière de Courtemaître. Nous avons prévu des activités à faire en famille sur le thème de la nature. Ainsi, les enfants et leurs parents ont pu notamment s'amuser grâce à un memory géant, un jeu de quille, ou encore en décorant des arbres et en faisant du tir à l'arc.

Au mois de juin, les futurs écoliers ont pu profiter de leur première « course d'école ». Ils se sont rendus à la ferme Noirjean, accompagnés de Sandra et Elodie.

Le 14 décembre a eu lieu notre fête de Noël. Le thème retenu était les 5 sens. Nous avons organisé cette journée en collaboration avec Jonas Erzer de Jura découverte nature. Nous souhaitions pouvoir l'organiser à l'extérieur, mais malheureusement, la météo n'était pas avec nous. Tant pis ! Comme toujours, les familles étaient au rendez-vous et je crois que tout le monde a passé un agréable moment. Pour l'équipe éducative, ce fut une journée réussie et un plaisir de partager ce moment avec les enfants et leur famille.

Remerciements :

Magali adresse ses remerciements à son équipe, pour le travail fourni toute l'année, pour sa motivation et sa bonne humeur !

Merci également à Michèle et Marie-Noëlle pour leur travail indispensable au bon fonctionnement de la maison !

Merci au comité pour sa confiance, son écoute et son soutien.

Question de Mme Françoise Courbat.

En cas de chômage les enfants ne viendraient plus à la crèche durant cette période. La place est-elle réservée. La réponse est oui, moyennant une taxe de réservation de 20 % du forfait habituel.

7. Divers.

Maryline remercie ses collègues du comité et l'ensemble du personnel pour le travail fourni durant l'année.

Comme aucune autre question n'est posée par l'assemblée, elle clôt celle-ci à 20 h.30 qui a été suivie par 15 personnes et les remercie de leur participation. Elle les invite à partager le verre de l'amitié.

La présidente :
Maryline Courbat

La secrétaire :
Michèle Cerf

